



## CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU VAL DE FENSCH

### GROUPE DE TRAVAIL EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### PROPOSITIONS

AMELIORER L'OFFRE DE SERVICES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

INSTALLATION SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE DE BORNES  
INFORMATIQUES

Animateur de groupe : Benoit Boissiere

Constat :

Suite à une première proposition du Conseil de développement du val de Fensch en lien avec la fiche DE4 du contrat d'agglomération 2003-2006, la Communauté d'agglomération du val de Fensch a signé en mai 2006 une convention de coopération avec les services départementaux et locaux de l'ANPE.

Cette convention vise à lutter contre le chômage sur le territoire communautaire autour de 3 objectifs :

- ❖ Développer une offre de services aux entreprises
- ❖ Développer des événements
- ❖ Développer une offre de services aux demandeurs d'emploi

#### **Bilan :**

Un premier bilan de la convention été effectué le à les ALE de Hayange et de Thionville (dont dépend Uckange) en date du 2 mai 2007.

#### **1 Développer une offre de services aux entreprises :**

Une collaboration a été instaurée entre l'ANPE et le service « développement économique » de la Communauté d'agglomération du val de Fensch.

L'ANPE peut profiter du Val Media et du Val Eco pour diffuser des informations aux entreprises du territoire

L'ANPE est invitée aux petits déjeuners régulièrement organisés par la CAVF à l'intention des chefs d'entreprises.

Des réunions ANPE/CAVF permettent de faire le point sur les principaux projets d'installation d'entreprises sur le territoire afin d'anticiper au mieux les phases de recrutement.

## **2 Développer des évènements :**

- ❖ L'ANPE et la CAVF collaborent activement à la mise en place du Forum annuel pour l'emploi d'été à Hayange.
- ❖ L'ANPE et la CAVF ont organisé un petit déjeuner de travail et des visites d'entreprises à Synergie avec les enseignants des lycées techniques
- ❖ La CAVF a soutenu le déplacement de nombreux élèves au Salon de la découverte de 1 et 2 mars 2007

## **3. Développer une offre de services aux demandeurs d'emploi :**

Actuellement les 2 Agences locales pour l'emploi de Hayange et Uckange sont en mesure d'assurer tous les services aux demandeurs d'emploi inscrits.

L'« AIEM » proposent des services complémentaires à un public résidant prioritairement sur des quartiers en ZUS à Uckange et Fameck.

L'« Espace du citoyen » assure sur la ville de Florange une offre complémentaire à celle de l'ANPE.

Pour sa part, la ville de Hayange a soutenu la construction d'une maison de l'emploi concentrant les services de la Mission locale du Nord mosellan, l'Ale de Hayange, le CIO et IRIS.

Plusieurs constats :

- ❖ L'accueil de proximité est réalisé dans les communes suffisamment structurées pour soutenir des services locaux.
- ❖ L'exigence grandissante des employeurs relative à l'envoi de cv électroniques crée une inégalité face aux nombreux demandeurs d'emploi non équipés ou mal équipés en informatique domestique.

## **PROPOSITIONS**

### **1. Renouveler la convention avec l'ANPE dans un souci d'efficacité et de mutualisation des moyens.**

### **2. Poursuivre et développer les actions dans le cadre des objectifs 1 et 2 :**

- ❖ Développer l'offre de services aux entreprises
- ❖ Organiser des évènements

### **3 Prendre en compte les éléments suivants pour atteindre l'objectif 3:**

- ❖ Elargir le comité de pilotage aux Points emploi et aux Ccas afin de réfléchir à l'accueil des publics en difficulté.

❖ Mettre en place un réseau de bornes informatiques sur le territoire communautaire en tenant compte de quelques principes :

- Les bornes doivent être bridées pour consulter uniquement le site de l'ANPE et quelques sites partenaires.
- Les bornes doivent être installées dans des lieux publics ayant une amplitude d'ouverture importante et régulière.
- Le service public d'accueil doit être en capacité d'assurer quelques conseils de base au demandeur d'emploi ne sachant pas utiliser la borne.

L'ANPE pourrait s'engager à :

- Brider les bornes.
- Assurer une formation des agents des services publics.
- Assurer des ateliers de sensibilisation pour les demandeurs d'emploi ;

Le coût estimatif de l'investissement est de l'ordre de 20 000 € pour 12 bornes. Ce projet pourrait être soutenu par la CAVF, l'Etat, le Conseil régional de Lorraine et l'Union Européenne.